

CPAS  
CHARLEROI



NOTE  
DE POLITIQUE  
GÉNÉRALE

2019



# TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION .....	3
<b>I. LA SOLIDARITÉ COMME LEITMOTIV .....</b>	<b>4</b>
Vers plus de solidarité alimentaire : moins de gaspillage et une meilleure redistribution des invendus .....	4
Épargne solidaire .....	5
La lutte contre la pauvreté .....	5
L’habitat solidaire de la maison communale annexe de Couillet .....	6
<b>II. FAVORISER LE VIVRE ENSEMBLE .....</b>	<b>6</b>
La concrétisation d’un Plan drogues pour Charleroi .....	6
Mixité et développement durable : aménagement de l’îlot CHU .....	7
<b>III. LE BIEN-ÊTRE .....</b>	<b>8</b>
Au travers du SASD (Services d’Aide et de Soins à Domicile) .....	8
- VADA (Ville Amie des Aînés) .....	8
- ViADem (Ville Amie Démence) .....	8
Au sein de nos maisons de repos et de soins .....	8
- Montignies .....	8
- Monceau .....	9
- Couillet .....	9
- Charleroi .....	9
- Jumet .....	9
- Marcinelle .....	9
- Gilly .....	9
- Marchienne .....	9
<b>IV. UNE APPROCHE TERRITORIALE .....</b>	<b>10</b>
Le Plan de réforme du service social : la restructuration des antennes et des espaces citoyens .....	10
CONCLUSION .....	11

## INTRODUCTION

En cette période charnière, la note de politique générale 2019 pourra être abordée à la fois comme un état des lieux de l'action menée au cours de l'année 2018, et à la fois comme un arrêt sur image pour la mandature suivante.

Dans tous les cas, les conseillers qui ont œuvré durant cette mandature 2013-2018 sont assurés que le CPAS aura à coeur comme toujours de continuer à développer de nombreux et nouveaux projets.

Sachez que notre volonté a toujours été de réduire les impacts de la pauvreté sur la vie quotidienne des personnes par le biais des politiques menées au sein du CPAS et encore une fois notre devoir politique est de ne jamais accepter que la pauvreté soit un état de fait.

En effet, notre action doit permettre la correction des politiques agressives qui affectent la vie des gens et les enferment dans une spirale sans fin.

En 2019, les finances publiques appelleront à toujours plus de rigueur budgétaire; à nous de trouver les bonnes réponses en vue d'aider les plus fragilisés tout en menant une gestion responsable et efficiente.

Malgré tout, à ce jour, les défis qui restent à relever sont importants et s'articulent autour des axes suivants :

- La solidarité ;
- Le vivre ensemble ;
- Le bien être ;
- Une approche territoriale.

Enfin, rappelons que notre action est avant tout motivée par des valeurs essentielles nécessaires à la bonne exécution de notre mandat telles que la solidarité, le respect et l'engagement.

Le Président

Gabriel Colinet

## I. LA SOLIDARITÉ COMME LEITMOTIV

Le CPAS de Charleroi a fait de la solidarité le moteur de ses actions. La solidarité est multidimensionnelle, et quotidiennement le CPAS s'emploie à mettre en exergue le lien social dans l'ensemble des services rendus.

### ➤ **Vers plus de solidarité alimentaire : moins de gaspillage et une meilleure redistribution des invendus**

L'aide alimentaire est depuis quelques années dans les priorités du CPAS. Annoncée dans la note de politique générale de 2017 et 2018, le projet a été au centre de toutes les attentions et verra ses premières concrétisations en 2019.

Une première analyse de faisabilité nous a permis de mieux définir les réalités et besoins du secteur.

Projet de création d'une véritable plateforme de collecte, de gestion et de redistribution de produits alimentaires à destination d'associations, le CPAS a désigné un chargé de projet « aide alimentaire » pour modéliser le projet et identifier les moyens nécessaires au bon fonctionnement d'une telle plateforme.

Les différentes sources d'approvisionnement de la plateforme alimentaire ont été identifiées. Certaines étant déjà gérées en interne du CPAS (le FEAD et récemment le ramassage des surplus des criées) – le Passage 45 se rend en effet toutes les semaines à divers endroits du pays pour bénéficier de celles-ci .

D'autres sources d'approvisionnement ne sont pas utilisées en interne du CPAS, telles que les invendus collectés auprès du secteur de la distribution dans les implantations locales et devront faire l'objet ultérieur d'une analyse éventuelle avec les acteurs locaux qui expérimentent cette activité.

Une expérience unique a cependant pu être testée avec le propriétaire d'un verger qui nous a proposé de venir ramasser ses pommes, les faire presser et ainsi obtenir des cubis de jus pour les bénéficiaires du Passage 45. Cette initiative entrouvre une porte vers des collaborations avec des producteurs locaux et, encore davantage de nouveaux projets innovants. Pistes qui pourront également être explorées, en lien avec la future ceinture alimentaire.

Au-delà de l'aspect plus local, le CPAS est aussi engagé dans divers projets régionaux voire européens. Le CPAS souhaite soutenir davantage ce type de démarches dans une vision proactive, globale et méthodologique de l'aide alimentaire.

Citons entre autres :

- Le projet Interreg AD-in (Alimentation Durable Inclusive) dont l'objectif est de mettre en place un dispositif de coopération transfrontalière qui vise à rendre l'alimentation durable accessible aux personnes les plus vulnérables, en perte d'autonomie alimentaire. Les actions de terrain ont commencé en 2018. En 2019, le CPAS mènera toujours des défis « alimentation durable » sur le territoire carolo.

- La Ceinture Alimentaire pour Charleroi Métropole a pour ambition de donner accès, à la population du grand Charleroi, à une alimentation locale de qualité (bio ou en transition vers le bio). En tant que partenaire, le CPAS participera à la définition des besoins et à la détermination de meilleurs modes d'alimentation. Le projet, lancé en juin 2017, devrait encore certainement prendre de l'ampleur courant 2019.

- Le projet 1-2-3 € lancé par la chaîne Colruyt qui permet à des personnes de bénéficier de tarifs préférentiels et de livres de recettes peu chers va encore être renforcé par davantage de communication et d'expériences.

- La Coopérative du Passage 45 a obtenu l'agrément Epicerie sociale par Le SPW ; agrément qui va pouvoir l'aider à développer des activités et des animations autour de l'alimentation, gaspillage alimentaire. Des liens ont dès lors été renforcés avec des partenaires comme Goods to Give (produits non alimentaires) et Soli Food (plateforme d'achat solidaire de la Croix Rouge).

### ➤ **Epargne solidaire**

Pour beaucoup de citoyens, épargner reste un concept. Depuis 2016, en collaboration avec Financité, le CPAS a développé des groupes de micro-épargne. Il s'agit, pour des personnes possédant de faibles capacités d'épargne, de placer leur argent avec une bonification intéressante moyennant le suivi de modules de formation.

Le CPAS a souhaité intensifier son action en consacrant une subvention permettant de créer un nouveau groupe d'épargnants au sein de son service d'insertion socioprofessionnelle. Aider davantage les personnes en processus d'insertion en leur offrant la possibilité de réorganiser leur budget, c'est aussi faciliter leur autonomie future.

### ➤ **La lutte contre la pauvreté**

Avec son Plan, la Wallonie a démontré sa volonté de faire de la lutte contre la pauvreté un axe majeur de sa politique. Un plan de ce type ne peut vivre sans une appropriation par les professionnels du terrain.

Le Projet de Ville 2019-2024 réserve une place particulière à la réflexion autour de ce plan.

### ➤ L'HABITAT SOLIDAIRE DE LA MAISON COMMUNALE ANNEXE DE COUILLET

Situé dans les bâtiments de l'ancienne maison communale annexe de Couillet, l'habitat solidaire se compose de 13 appartements individuels privés de 2 à 4 chambres fraîchement rénovés et équipés, dont deux logements pour personnes à mobilité réduite, et de parties communes :

- Une grande salle polyvalente ;
- Une cuisine collective ;
- Un jardin partagé ;
- Une buanderie.

L'habitat solidaire se veut participatif et a pour objectif de construire un projet citoyen. Chacun en fonction de ses forces et de ses faiblesses peut apporter quelque chose à l'autre et recevoir des autres. Il s'agit de permettre à chacun de faire quelque chose d'utile pour les autres habitants et pour le quartier.

Les premiers habitants intégreront leur logement dans le premier trimestre 2019.

Durant ce trimestre, le projet solidaire se construira et sera mis en œuvre à partir du second semestre 2019.

## II. FAVORISER LE VIVRE ENSEMBLE

### ➤ La concrétisation d'un Plan drogues pour Charleroi

La problématique des drogues et des assuétudes a des conséquences sur l'ordre public, mais aussi des conséquences sociales sur l'individu et son entourage (santé physique et mentale, précarité,...). Ces dernières concernent pleinement les missions du CPAS, et rejoignent les priorités du Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention 2014-2019. C'est en toute logique que le CPAS a souhaité mettre au point une politique de coordination des actions par le biais d'un Plan drogues. On constate en effet sur le terrain un manque de cohérence et de coordination entre les initiatives et actions mises en œuvre par les partenaires

Confronté à l'accueil des personnes et en manque de structures pouvant accueillir les personnes laissées sur le carreau parce que ne répondant pas aux critères de recevabilité dans les structures classiques, notre CPAS a mis en place un groupe de réflexion sur l'accueil "bas seuil".

Le scandale des maisons pirates a, en effet, révélé l'existence de nombreuses situations de détresse et le besoin de créer des structures adaptées.

En 2018, le projet du plan drogues entrainé dans une phase plus stratégique. Les acteurs de terrain se sont mobilisés afin de déterminer et de proposer les actions à mettre en œuvre, à amplifier, à réorienter et à valoriser.

Le plan à approuver par le Conseil communal et le Conseil de l'Action Sociale devrait être prêt pour l'année 2019.

2019 sera sans doute l'occasion d'approfondir cette recherche, de modéliser les propositions d'offres et de passer à la phase de concrétisation des actions.

#### ➤ **Mixité et développement durable : aménagement de l'îlot CHU**

Une nouvelle maison de repos intégrée dans un îlot mixant l'habitat et des services en plein centre de Charleroi.

L'aménagement de l'îlot CHU est un des grands projets du CPAS.

La déconstruction est terminée depuis fin 2018 laissant un important espace disponible au cœur du centre-ville.

Le site est donc désormais totalement dépollué et sécurisé.

Dans la lignée des grands projets immobiliers menés sur l'ensemble du territoire, une Task Force est mise en place avec la collaboration d'Igrectec.

La première action indispensable au bon déroulement du projet est en effet de modifier le plan de secteur et permettre ainsi le développement immobilier arrêté par l'étude de programmation.

Ce projet ambitieux proposera un tout nouveau quartier en plein centre-ville, jonction entre le haut et le bas de la Ville.

A cet effet, une nouvelle convention entre la Ville, l'ISPPC et le CPAS a été approuvée par le Conseil de l'Action Sociale. L'année 2019 verra le démarrage de cette nouvelle phase de travail.

### III. LE BIEN-ÊTRE

#### ➤ **Au travers du SASD (services d'Aide et de Soins à Domicile)**

L'objectif du service est d'offrir un accompagnement global (aide et soins) pour le maintien des seniors à leur domicile, en leur proposant toute une série de services diversifiés pour répondre au mieux à leur projet de vie et à une prise en compte de leur bien-être. Dans ce cadre, des projets plus spécifiques sont en cours :

- *VADA (Ville Amie des Aînés)*

Le CPAS a intégré la démarche VADA mise en place par l'OMS, en partenariat avec la Ville ; ce dispositif est programmé sur 5 ans et porte sur l'inclusion sociale des Aînés dans la ville. La première phase « planification », qui vient de débiter et s'étalera sur une année, a pour but d'élaborer le diagnostic des besoins des seniors dans divers domaines (logement, infrastructures, accessibilité et mobilité, vie associative, information et communication, activités, services d'aides et de soins, ...) ainsi que la construction du protocole d'enquête auprès des seniors habitant l'entité.

- *ViADem (Ville Amie Démence)*

Le CPAS a signé la charte ViADem fin 2015. Cette adhésion a pour but d'encourager l'inclusion au sein de la ville des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une pathologie apparentée, ainsi que celle de leurs proches. Elle doit contribuer à l'amélioration de la qualité de vie de ces personnes.

#### ➤ **Au sein de nos maisons de repos**

Soucieux d'étendre l'offre d'accueil pour nos aînés tant en termes de MR, MRS, résidences services, court-séjour qu'en accueil de jour, les projets développés depuis 2015 sont très importants et ce, afin de rénover notre patrimoine et même d'amplifier l'offre d'hébergement. L'objectif principal est de proposer des bâtiments innovants, des chambres individuelles et de larges espaces de vie.

Tous les chantiers de rénovation ou de construction mettent bien évidemment l'accent sur le développement durable et les économies d'énergie selon les possibilités : panneaux solaires, relamping, chaudières à condensation haut rendement, LED, ... :

- **Maison de Repos et de Soins de Montignies**

Le restaurant et le centre d'accueil de jour sont opérationnels depuis fin 2016 et la phase 2 qui consiste au reconditionnement de la partie gauche de l'aile, se sont terminés fin 2017. Dès la fin des travaux de la MR de Couillet, la capacité sera alors portée à 108 lits ainsi que 17 lits de court-séjour fin 2019.

- Maison de Repos et de Soins de Monceau

Les travaux d'extension sont terminés depuis avril 2018. Cette nouvelle aile comporte 70 lits avec un nouveau restaurant, une nouvelle cuisine. Des services spécifiques seront prévus pour les personnes désorientées. Ensuite, la remise aux normes et le reconditionnement de l'ancien bâtiment seront programmés pour se terminer fin 2018. La capacité sera ainsi portée à terme à 105 lits. Le centre de bien-être et le centre de jour seront donc opérationnels.

- Maison de Repos et de Soins de Couillet

La démolition de l'ancienne aile est terminée, sa reconstruction est bien entamée et devrait se terminer mi 2019. Il est prévu d'y installer un nouveau centre de jour de 15 places. L'investissement permettra ainsi de porter la capacité totale à 116 lits ;

- Maison de Repos et de Soins de Charleroi

Les travaux consistent principalement à la remise aux normes avec la création de trois espaces de vie à chacun des étages. Le début de ces travaux est programmé pour le 1er semestre 2019.

- Maison de Repos et de Soins de Jumet

Il s'agit de remettre aux normes la cuisine. Les travaux devraient se terminer dans les premiers mois de 2019.

- Maison de Repos et de Soins de Marcinelle

Reconditionnement prévu de l'enveloppe extérieure (isolation, ...) et création de 4 salles de bain à hauteur variable.

- Maison de Repos et de Soins de Gilly

Mise en place d'une expérience pilote en matière d'économie d'énergies avec l'installation d'une chaudière à cogénération.

- Maison de Repos et de Soins de Marchienne

L'étude de reconditionnement de l'ancien bâtiment est terminée et la demande de subsides est rentrée à l'AVIQ. Le début des travaux est prévu fin 2019.

#### IV. UNE APPROCHE TERRITORIALE :

##### LE PLAN DE RÉFORME DU SERVICE SOCIAL : LA RESTRUCTURATION DES ANTENNES ET DES ESPACES CITOYENS

###### ➤ **L'action territoriale du CPAS**

Actuellement elle se traduit par la présence de 4 Espaces citoyens (Porte Ouest, Docherie, Dampremy et Gosselies) sur le territoire de la Ville.

L'action territoriale, véritable moteur du projet « Action Collective » a vu, à partir de 2018, ses agents communautaires s'impliquer encore davantage dans la politique d'activation ci-décrite notamment via ses deux relais de l'emploi.

Une nouvelle politique sociale intégrée couvrant l'ensemble de la ville au travers de ses districts était à l'étude durant l'année 2018 et 2019 devrait certainement en voir l'éclosion.

###### ➤ **Développement territorial et antennes sociales**

Depuis 2016, dans la lignée de la réflexion menée par la Ville, le CPAS réfléchit à une vaste réforme de l'offre de services de 1ère ligne sur son territoire, après avoir réformé la structure fonctionnelle de ses antennes.

L'objectif est de reconfigurer la sectorisation du territoire et le nombre d'antennes accessibles au public en fonction de la logique de district, et en fonction de la réforme des antennes portée par l'administration.

Quatre des quinze antennes ont déjà été regroupées :

- Roux avec Monceau ;
- Ransart avec Gilly ;
- Mont-sur-Marchienne avec Marchienne.
- Gosselies et Jumet

Ce vaste plan de répartition a nécessité la rénovation et le (ré)aménagement de certains des bâtiments actuels. La suite du plan sera mise en œuvre progressivement en fonction du patrimoine disponible. Le CPAS est attentif à la qualité des bâtiments en termes d'accessibilité, de convivialité, de confort, de capacité d'accueil, .... Et ce, afin d'offrir un accueil de qualité à nos concitoyens en difficulté, avec des équipes renforcées et multidisciplinaires dans des infrastructures performantes.

Enfin, début 2018, le Conseil de l'Action Sociale a donné pour mission au Directeur Général de produire deux plans de développement afin d'offrir un service public toujours plus proche des besoins du citoyen.

L'année 2019 sera certainement une année phare pour cette thématique.

## CONCLUSION

A partir du 07 janvier 2019, le nouveau Président et les nouveaux conseillers de l'Action Sociale seront en place.

Cette nouvelle équipe pourra donc analyser et mettre en œuvre l'ensemble des propositions de perspectives et ce y compris celles reprises dans le nouveau pacte de majorité de la Ville en lien avec le CPAS.

Il est certain que la nouvelle dynamique, qui va être insufflée par la nouvelle équipe, va permettre de répondre toujours mieux et de manière plus efficiente aux nouveaux enjeux sociaux.

Je souhaite au nouveau Président et à son équipe, épanouissement et réussite pour les 6 années à venir !

Gabriel Colinet  
Président